

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Résultats du concours du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – Programme de Développement de carrière

**Le 13 février 2020, Fredericton** – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd'hui les résultats du concours du 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Douze (12) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **17 981 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

### Artiste en résidence

Alisa Arsenault	Moncton	Arts visuels	405 \$
Nat Cann	Saint Jean	Arts visuels	1 676 \$
Todd Fraser	Sackville	Arts médiatiques	3 400 \$
Babette Hayward	Saint Jean	Musique	1 900 \$
Martin Kutnowski	Fredericton	Musique	2 000 \$
Émilie Turmel	Moncton	Arts littéraires	1 400 \$

### Arts sur invitation

Alexandrya Eaton	Sackville	Arts visuels	2 000 \$
Mathieu Léger	Moncton	Arts visuels	500 \$
Angie Richard	Moncton	Arts médiatiques	1 700 \$

### Développement professionnel

Todd Fraser	Sackville	Arts médiatiques	1 000 \$
Emily Logan	Riverview	Musique	1 000 \$
Hyacinthe Raimbault	Moncton	Arts médiatiques	1 000 \$

### Professionnalisation et promotion

N/A

<i>Demandes déposées</i>	<i>Bourses octroyées</i>	<i>Taux de succès</i>
22	12	54.5 %

*3 boursiers sur 12 (25.0%) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.*

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes : Arts sur invitation, Artiste en résidence, Développement professionnel et Professionnalisation et promotion. Pour en savoir davantage sur le programme de Développement de carrière, nous vous invitons à visiter notre [site Web](#).

**Contact programmes : Sarah Beth Parker, Agente de programmes, [prog@artsnb.ca](mailto:prog@artsnb.ca), 506-440-0037**  
**Contact médias : Réanne Cooper, Agente des communications, [reanne@artsnb.ca](mailto:reanne@artsnb.ca), 506-259-9776**

*Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.*